



Rubrique: Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

Sous-rubrique: Décision

Date de publication: SHAB - 20.11.2019

Numéro de publication: BH07-0000001291

Canton: VS

Entité de publication:

Registre du commerce du Valais central, Place du Midi 30,
1950 Sion

Décision en vertu de l'art. 153 ORC, R.G.H. SA

R.G.H. SA
CHE-331.592.207
Rue de la Morge 21
1964 Conthey

Contexte:

Vu que :

1. La société anonyme «R.G.H SA», à Conthey, a été inscrite au Registre du Commerce en date du 29.03.2019.
2. Une sommation selon l'article 153a ORC en recommandé AR a été envoyée à l'adresse de la société le 07.08.2019 et nous a été retournée au Registre du commerce du Valais central par La Poste avec la mention « le destinataire est introuvable à l'adresse indiquée ».
3. Une sommation selon l'article 153a ORC a été publiée dans la FOSC du 20.09.2019.

Considérant que :

L'article 937 CO stipule que « toutes modifications de faits inscrits sur le Registre du Commerce doit également être inscrites ».

Aucune demande d'inscription de nouvelle adresse n'est parvenue au Registre du Commerce dans le délai imparti.

Décision:

En conséquence :

Conformément à l'article 153b de l'ordonnance sur le Registre du Commerce, l'Office du Registre du Commerce du Valais Central décide :

- que la Société R.G.H SA est dissoute ;
- que Messieurs Raffaele Gargiulo, René Briguet et Pierre Albert Héritier, sont désignés en qualité de liquidateurs de la société.

Organe décisionnel:

Registre du commerce du Valais central
Place du Midi 30, Postfach 1176, 1951 Sion
1950 Sion

Remarques juridiques:

En vertu de l'art. 165 ORC, cette décision peut faire l'objet d'un recours déposé auprès du point de contact dans le délai indiqué. Le recours doit contenir une requête et un motif. Le recourant doit joindre à son acte la décision attaquée ou la désigner clairement. Les moyens de preuve doivent être indiqués ou joints.

Délai : 30 jours

La présente décision est susceptible de recours dans les 30 jours suivant sa notification auprès du Tribunal Cantonal.

Point de contact:

Tribunal Cantonal
Rue Mathieu-Schiner 1
CP 2192
1950 Sion 2